



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Groupe des élus de la Région
Rhône-Alpes

Lyon, le 28 janvier 2013

RECETTES DE LA REGION RHÔNE-ALPES LE FRONT DE GAUCHE S'ABSTIENT

Le groupe Front de Gauche a déposé un amendement proposant de multiplier par deux le tarif des cartes grises. Loin de vouloir faire porter le poids de nos politiques sur les citoyens, cet amendement vise à démontrer par l'absurde à quel point les finances des collectivités territoriales sont prises dans l'étau de l'austérité et n'ont plus aucune marge de manœuvre budgétaire. Cela condamne les politiques publiques locales alors que se prépare une nouvelle phase de la décentralisation.

La confiscation des leviers fiscaux, parallèlement aux transferts de compétences sans compensation équivalente provoque une situation aberrante. Que dire du gel annoncé des dotations et de leur baisse programmée pour les deux années à venir en l'absence de réforme fiscale ? Les collectivités qui portent pourtant 75% des investissements publics se retrouvent pieds et poings liés. Le gouvernement pense-t-il qu'ils sont inutiles ?

Est-ce aux citoyens d'assumer le régime sec auquel le CR est soumis ? Certes NON ! Et pourtant le seul impôt sur lequel la Région a encore la main, c'est la carte grise. Veut-on nous contraindre à l'augmenter dans des proportions invraisemblables ? On atteint ici les limites d'un système, il nous faut réinterroger la répartition des richesses à l'origine des recettes des collectivités. Ce débat doit avoir lieu au sein de notre collectivité et dans le pays avec l'ensemble des citoyens.

A travers cet amendement nous voulons affirmer l'idée que de nouvelles ressources peuvent être dégagées, non pas au détriment du pouvoir d'achat des ménages, mais qu'elles devraient à l'inverse viser une responsabilisation fiscale et territoriale des entreprises dans une logique d'effort collectif. D'autres leviers peuvent être actionnés :

- D'ores et déjà nous portons nationalement une proposition d'intégrer dans l'assiette de cotisations de la Contribution Economique Territoriale (qui a remplacé la taxe professionnelle) les actifs financiers (placements financiers) des entreprises non financières. Une estimation réalisée avec un taux de 0,3% permettrait de dégager 18 Mds d'€. 18Milliards détournés de la spéculation financière pour de l'investissement au bénéfice de la population !

- Pour le fonctionnement des TER, il est urgent de doter les Régions d'une ressource financière propre, pérenne et dynamique. C'est la généralisation du versement transport qui selon les calculs du GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport), rapporterait 80 millions au Conseil régional de Rhône-Alpes ce qui lui permettrait d'améliorer le service, les dessertes et les tarifs sociaux.

Un an après l'élection du gouvernement Ayrault, nous nous retrouvons dans la même logique et avec les mêmes contraintes, malgré les changements promis. Nous n'acceptons pas de ce gouvernement ce que nous n'acceptons pas d'un gouvernement de droite.

Le dogme de la lutte contre les déficits dont se gargarise les gouvernements successifs nous mène droit dans le mur. Seule une véritable politique de relance des activités écologiques et sociales pourra permettre de répondre aux besoins de tous les Rhônalpins.

Bien que l'adoption d'un vœu « autonomie financière », auquel nous avons amplement contribué, nous satisfasse, nous ne pouvons nous en contenter. En effet, nous souhaitons interpeller le gouvernement en particulier sur le gel des dotations et l'absence de réforme fiscale. Or, comme rien n'a changé avec le nouveau gouvernement dit « de gauche », et que les répercussions des choix budgétaires impactent directement les Régions, nous avons donc choisi un vote d'abstention.